



ASSOCIATION FRANÇAISE DU BERGER BLANC

Club officiel du Berger Blanc Suisse affilié à la Société Centrale Canine

MAJ FEV 2025

FORMULAIRE DE DEMANDE DE LABELLISATION ÉLEVEUR RÉFÉRENCE OU SÉLECTIONNÉ

Réservé au Club

Reçu le

Prénom et Nom :

Numéro d'Adhérent AFBB :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Affixe :

Éleveur dérogataire : Oui Non

CHOIX DU LABEL

Éleveur Référencé

Éleveur Sélectionné : Show

Éleveur Sélectionné : Training

Je certifie sur l'honneur être adhérent depuis au moins 1 an pour une demande d'ER et 3 ans pour une demande d'ES : oui non

Portée la plus récente (l'éleveur devait être adhérent et à jour de cotisation à ce moment-là) :

Nom et affixe de la mère :

Date de naissance :

MDR-1 : MD : NAH : ADN : HD : ED : VTL :

N° de LOF :

N° d'identification :

Nom et affixe du père :

Date de naissance :

MDR-1 : MD : NAH : ADN : HD : ED : VTL :

N° de LOF :

N° d'identification :

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREEMENT À VOTRE DEMANDE :

1. Le formulaire de demande de labellisation entièrement complété.
2. Le formulaire des PME ou des RES en fonction du label demandé (daté, approuvé et signé).
3. La charte de bonne conduite (datée, approuvée et signée).
4. Le listing des reproducteurs.
5. Le listing des portées des 12 derniers mois pour les ER et 36 mois pour les ES.
6. Les résultats de santé obligatoires des reproducteurs (s'ils ne sont pas enregistrés sur LOF-Select).
7. Les preuves des titres/participations/résultats aux événements uniquement pour les éleveurs sélectionnés.
8. Listing des numéros de portées SCC uniquement pour les éleveurs dérogataires.

MODALITÉS D'ENVOI DU DOSSIER

Dossier numérique¹ à envoyer au format PDF sur : label@bergerblancsuisse-france.fr

Dossier papier à envoyer à : Vanessa DUTAC – 6, Rue Le Roc Martel – 14680 FRESNEY LE PUCEUX

Avant tout envoi, penser à bien vérifier que le dossier contient toutes les pièces demandées.

Tout dossier incomplet ou illisible fera l'objet d'un mail de rappel et sera mis en attente jusqu'à la réception des pièces manquantes.

¹ Pour les pièces jointes volumineuses, vous pouvez utiliser le site <https://wetransfer.com/> pour grouper vos documents.



ASSOCIATION FRANÇAISE DU BERGER BLANC

Club officiel du Berger Blanc Suisse affilié à la Société Centrale Canine

LISTING DES REPRODUCTEURS

Réservé au Club

Reçu le :

Nom dossier :

Validité :

Oui

Non

EN TANT QU'ÉLEVEUR, JE CERTIFIE SUR L'HONNEUR QUE CES CHIENS M'APPARTIENNENT EN PROPRE :

Nom et affixe du chien : Date de naissance :

Sexe : Mâle Femelle MDR-1 : MD : NAH : ADN : HD : ED : VTL :

N° de LOF : N° d'identification : TAN : TAT :

Nom et affixe du chien : Date de naissance :

Sexe : Mâle Femelle MDR-1 : MD : NAH : ADN : HD : ED : VTL :

N° de LOF : N° d'identification : TAN : TAT :

Nom et affixe du chien : Date de naissance :

Sexe : Mâle Femelle MDR-1 : MD : NAH : ADN : HD : ED : VTL :

N° de LOF : N° d'identification : TAN : TAT :

Nom et affixe du chien : Date de naissance :

Sexe : Mâle Femelle MDR-1 : MD : NAH : ADN : HD : ED : VTL :

N° de LOF : N° d'identification : TAN : TAT :

Nom et affixe du chien : Date de naissance :

Sexe : Mâle Femelle MDR-1 : MD : NAH : ADN : HD : ED : VTL :

N° de LOF : N° d'identification : TAN : TAT :

Nom et affixe du chien : Date de naissance :

Sexe : Mâle Femelle MDR-1 : MD : NAH : ADN : HD : ED : VTL :

N° de LOF : N° d'identification : TAN : TAT :



ASSOCIATION FRANÇAISE DU BERGER BLANC

Club officiel du Berger Blanc Suisse affilié à la Société Centrale Canine

LISTING DES REPRODUCTEURS - SUITE

EN TANT QU'ÉLEVEUR, JE CERTIFIE SUR L'HONNEUR QUE CES CHIENS M'APPARTIENNENT EN PROPRE :

Nom et affixe du chien : Date de naissance :

Sexe : Mâle Femelle MDR-1 : MD : NAH : ADN : HD : ED : VTL :

N° de LOF : N° d'identification : TAN : TAT :

Nom et affixe du chien : Date de naissance :

Sexe : Mâle Femelle MDR-1 : MD : NAH : ADN : HD : ED : VTL :

N° de LOF : N° d'identification : TAN : TAT :

Nom et affixe du chien : Date de naissance :

Sexe : Mâle Femelle MDR-1 : MD : NAH : ADN : HD : ED : VTL :

N° de LOF : N° d'identification : TAN : TAT :

Nom et affixe du chien : Date de naissance :

Sexe : Mâle Femelle MDR-1 : MD : NAH : ADN : HD : ED : VTL :

N° de LOF : N° d'identification : TAN : TAT :

Nom et affixe du chien : Date de naissance :

Sexe : Mâle Femelle MDR-1 : MD : NAH : ADN : HD : ED : VTL :

N° de LOF : N° d'identification : TAN : TAT :

Nom et affixe du chien : Date de naissance :

Sexe : Mâle Femelle MDR-1 : MD : NAH : ADN : HD : ED : VTL :

N° de LOF : N° d'identification : TAN : TAT :

Nom et affixe du chien : Date de naissance :

Sexe : Mâle Femelle MDR-1 : MD : NAH : ADN : HD : ED : VTL :

N° de LOF : N° d'identification : TAN : TAT :



ASSOCIATION FRANÇAISE DU BERGER BLANC

Club officiel du Berger Blanc Suisse affilié à la Société Centrale Canine

ÉLEVEUR DÉROGATAIRE : LISTING DES PORTÉES SCC

Réservé au Club

Reçu le :

Nom dossier :

Validité :

Oui

Non

Listez toutes vos portées de BBS depuis la date de votre première adhésion.

Numéro de portée :

Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :

N° de LOF :

N° d'identification :

Date de naissance :

Nom et affixe du père :

N° de LOF :

N° d'identification :

Date de naissance :

Numéro de portée :

Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :

N° de LOF :

N° d'identification :

Date de naissance :

Nom et affixe du père :

N° de LOF :

N° d'identification :

Date de naissance :

Numéro de portée :

Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :

N° de LOF :

N° d'identification :

Date de naissance :

Nom et affixe du père :

N° de LOF :

N° d'identification :

Date de naissance :

Numéro de portée :

Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :

N° de LOF :

N° d'identification :

Date de naissance :

Nom et affixe du père :

N° de LOF :

N° d'identification :

Date de naissance :



ASSOCIATION FRANÇAISE DU BERGER BLANC

Club officiel du Berger Blanc Suisse affilié à la Société Centrale Canine

ÉLEVEUR : LISTING DES PORTÉES

Réservé au Club

Reçu le :

Nom dossier :

Validité :

Oui

Non

Pour les demandes d'Élevage Référencé, listez toutes vos portées de BBS des 12 derniers mois.

Pour les demandes d'Élevage Sélectionné, listez toutes vos portées de BBS des 36 derniers mois.

Portée 1 : Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :

Portée 2 : Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :

Portée 3 : Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :

Portée 4 : Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :

Portée 5 : Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :

Portée 6 : Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :

Portée 7 : Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :

Portée 8 : Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :

Portée 9 : Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :



ASSOCIATION FRANÇAISE DU BERGER BLANC

Club officiel du Berger Blanc Suisse affilié à la Société Centrale Canine

ÉLEVEUR : LISTING DES PORTÉES – SUITE.1

Portée 10 : Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :

Portée 11 : Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :

Portée 12 : Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :

Portée 13 : Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :

Portée 14 : Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :

Portée 15 : Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :

Portée 16 : Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :

Portée 17 : Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :

Portée 18 : Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :

Portée 19 : Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :

Portée 20 : Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :



ASSOCIATION FRANÇAISE DU BERGER BLANC

Club officiel du Berger Blanc Suisse affilié à la Société Centrale Canine

ÉLEVEUR : LISTING DES PORTÉES – SUITE.2

Portée 21 : Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :

Portée 22 : Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :

Portée 23 : Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :

Portée 24 : Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :

Portée 25 : Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :

Portée 26 : Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :

Portée 27 : Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :

Portée 28 : Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :

Portée 29 : Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :

Portée 30 : Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :

Portée 31 : Date de la portée :

Nom et affixe de la mère :



ASSOCIATION FRANÇAISE DU BERGER BLANC

Club officiel du Berger Blanc Suisse affilié à la Société Centrale Canine

CHARTE DE BONNE CONDUITE

Réservé au Club

Reçu le :

Nom dossier :

Validité :

Oui

Non

SAVOIR ÊTRE

Il est demandé à l'éleveur :

- D'avoir une attitude correcte et courtoise dans les médias (presse, télévision, radio, Internet, réseaux sociaux).
- Lors des manifestations canines, de respecter les exposants, les organisateurs et les juges dont les jugements sont sans appel dès lors qu'ils ont été prononcés.
- De se conformer et respecter les recommandations d'élevage de la SCC, de la FCI ainsi que de la législation en vigueur sur l'élevage et la détention d'animaux domestiques.

SAVOIR FAIRE

Il est demandé à l'éleveur de s'engager à fournir aux acquéreurs :

- Une attestation de cession conforme à la réglementation en vigueur,
- Une facture (la facture tient lieu d'attestation de cession pour les professionnels),
- Le carnet de santé ou passeport,
- Le certificat de naissance (inscription provisoire au LOF),
- La carte identification (ICAD),
- Un livret **d'information** prodiguant des conseils sur le chien et ses besoins,
- Un certificat d'engagement dans les délais légaux (L214-8 V et D214-32.4 du code rural et de la pêche maritime),
- Un certificat de bonne santé établi par un vétérinaire (décret 2008-1216 du 25 novembre 2008).

L'**Éleveur** s'engage à renseigner les acquéreurs de ses chiots sur les caractéristiques de la race et sur les actions du club de race.

CLAUSES BIEN-ÊTRE

Tous les chiens de l'élevage doivent avoir un espace adapté à leurs besoins, suffisamment aéré et lumineux, avec un accès à l'extérieur leur permettant de courir et de se détendre. L'entretien de ces espaces doit être irréprochable.

Les chiens de l'élevage ne vivent pas isolés en box mais en groupes créés en fonction des affinités. Leur vie est organisée pour assurer leur développement physique, psychique, et sensoriel ; elle est enrichie par des contacts fréquents et qualitatifs avec d'autres espèces et des humains.

Leurs conditions de vie doivent se rapprocher au plus près à la vie d'un chien de famille avec des sorties et balades fréquentes. La pratique d'activité sportive ou d'utilisation est fortement conseillée.

Être promis à une véritable retraite organisée par son éleveur de manière à ce que les chiens de l'élevage, passés l'âge, ne reproduisent plus et mènent une vie de famille saine et équilibrée. Ils ne quitteront l'élevage qu'après avoir été stérilisés.

LES CHIOTS

La naissance doit avoir lieu dans un espace spécialement dédié à cela, où la femelle se sente sereine et en confiance.

Les chiots doivent vivre dans une pièce avec de la lumière naturelle et chauffée.

L'**Éleveur** doit consacrer le temps nécessaire à l'éveil et à la socialisation des chiots (stimuli différents, bruits quotidiens, différents animaux). Il aménagera un parc d'éveil évolutif afin que le chiot reçoive des stimuli adaptés à son âge.

Pour permettre aux chiots d'être correctement éduqués, la mère ne sera pas retirée du contact de sa portée avant le sevrage complet.

Pour les mêmes raisons, le contact et les échanges avec les autres chiens de l'élevage sont favorisés. L'élevage en immeuble ou en maison sans accès extérieurs sont à proscrire.

Les chiots sont régulièrement vermifugés et quittent l'élevage au plus tôt à 8 semaines, en bonne santé (certificat vétérinaire de bonne santé à l'appui), exempts de maladies infectieuses, identifiés par puce électronique et primo-vaccinés.

Les chiots doivent également être exempts de parasites, de puces et de mites d'oreille.



ASSOCIATION FRANÇAISE DU BERGER BLANC

Club officiel du Berger Blanc Suisse affilié à la Société Centrale Canine

CLAUSES SANTÉ

Les chiens souffrant d'une ou de plusieurs des affections suivantes ne doivent en aucun cas être mis à la reproduction ou utilisés pour la reproduction :

- Porteurs homozygotes mutés (-/-) pour le MDR-1, la myélopathie dégénérative (MD) ou le nanisme hypophysaire (NAH) ;
- Dysplasie de la hanche HD-D et HD-E ;
- Dysplasie du coude ED-2 et ED-3 ;
- Dysplasie des vertèbres lombo-sacrées VTL-1, VTL-2 et VTL-3.

Conditions de caractère : les deux chiens parents doivent satisfaire aux conditions de caractère décrites dans le standard de la race.

L'éleveur encourage les naissances naturelles, le recourt à la césarienne se faisant uniquement en cas de nécessité absolue pour la vie de la chienne et/ou des chiots.

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

L'**Éleveur** s'engage sur l'honneur à respecter toutes les clauses légales et contractuelles en matière d'élevage, à mettre son expérience et ses compétences au service de la sélection, du bien-être et de l'intégrité du cheptel qui lui appartient. Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à :

Le :

Lu et approuvé.

Signature :



ASSOCIATION FRANÇAISE DU BERGER BLANC

Club officiel du Berger Blanc Suisse affilié à la Société Centrale Canine

FORMULAIRE PRINCIPES MINIMUMS D'ÉLEVAGE

Réservé au Club

Reçu le :

Nom dossier :

Validité :

Oui

Non

OBJECTIF

L'Association Française du Berger Blanc (**AFBB**) souhaite accompagner les élevages qui ont pour objectif de répondre aux recommandations d'élevage de la Société Centrale Canine (**SCC**) et à la législation en vigueur sur l'élevage et la détention d'animaux domestiques.

SIGNATAIRES

Tout éleveur :

- À jour de cotisation,
- Possédant un affixe ou non,
- Et s'impliquant dans la production exclusive de chiots LOF concernant la race du Berger Blanc Suisse,

Peut-être signataire des Principes Minimums d'Élevage (**PME**).

Pour les éleveurs titulaires d'un affixe conjoint, les deux cotitulaires devront être adhérents de l'**AFBB** et signataires des **PME**. De même, deux éleveurs utilisant en commun des installations d'élevage devront être tous les deux signataires des **PME**.

CONDITIONS

L'**Éleveur** s'engage à ne produire et vendre que des chiens (pour la race du BBS) de sa propre production à ne pas acheter de chiots et/ou de reproducteurs dans le but de les revendre à titre principal, et à ne jamais vendre ses produits à des re-vendeurs, magasins spécialisés ou laboratoires.

L'**Éleveur** ne doit pas avoir été l'objet de sanctions ou de plaintes justifiées sur les conditions d'élevage et de placement des chiots, des adultes, ainsi que sur le suivi des chiens vendus.

Outre l'application de réglementation en vigueur, l'**Éleveur** s'engage à accepter et respecter toutes les clauses de cette charte, sans exception.

GÉNÉRALITÉS

Chaque reproducteur de l'élevage devra obligatoirement :

Inscription à un L.O.

- Posséder un pedigree FCI.
- Être confirmé au LOF.

Identification

- Être identifié par puce électronique (carte d'identification ICAD).
- Être identifié ADN.

CLAUSES

CLAUSES SANTÉ DES REPRODUCTEUR/TRICES

Tests de santé obligatoires

- Être radiographié officiellement pour le dépistage de la dysplasie coxo-fémorale avec un résultat A, B ou C. Les chiens classés C doivent être obligatoirement accouplés avec des chiens classés A. les chiens de stade D et E seront écartés de la reproduction.
- Être radiographié officiellement pour le dépistage de la dysplasie du coude avec un résultat 0 ou 1. Les chiens classés 1 doivent être obligatoirement accouplés avec des chiens classés 0. Les chiens de stade 2 et 3 seront écartés de la reproduction.



ASSOCIATION FRANÇAISE DU BERGER BLANC

Club officiel du Berger Blanc Suisse affilié à la Société Centrale Canine

- Être testé pour la sensibilité médicamenteuse (déficience du gène MDR1) et le résultat enregistré à la SCC. Les chiens MDR1 hétérozygotes (+/-) devront être exclusivement accouplés avec des chiens MDR1 homozygotes sains (+/+). La naissance de chiots MDR1 homozygotes mutés (-/-) est interdite. Les chiens MDR1 homozygotes mutés (-/-) ne sont pas acceptés à la reproduction.
- Être testé pour la myélopathie dégénérative (MD) et le résultat enregistré à la SCC. Les chiens MD hétérozygotes (+/-) devront être exclusivement accouplés avec des chiens MD homozygotes sains (+/+). La naissance de chiots MD homozygotes mutés (-/-) est interdite. Les chiens MD homozygotes mutés (-/-) ne sont pas acceptés à la reproduction.

Tests de santé recommandés

- Être testé pour le nanisme hypophysaire (NAH). Les chiens NAH hétérozygotes (+/-) devront être exclusivement accouplés avec des chiens NAH homozygotes sains (+/+). La naissance de chiots NAH homozygotes mutés (-/-) est interdite. Les chiens NAH homozygotes mutés (-/-) ne sont pas acceptés à la reproduction.
- Être testé pour la dysplasie des vertèbres lombo-sacrées. Les chiens atteints VTL 1, 2 ou 3 seront écartés de la reproduction.

CLAUSES TESTS DE CARACTÈRE

Le **Club** recommande à ce qu'au moins la moitié des reproducteurs de l'élevage soient titulaires d'au moins un des tests de caractère suivants : TAN / TAT.

CLAUSES FEMELLES REPRODUCTRICES

- Elles ne pourront être saillies avant leurs 18 mois, ni après leur huitième anniversaire.
- Une chienne qui n'a pas donné naissance à des chiots ne peut être accouplée après avoir atteint l'âge de son cinquième anniversaire.
- Elle produira au maximum 3 portées sur une période de 24 mois.
- Les saillies devront être réalisées uniquement avec des étalons répondant au moins aux PME.

CLAUSES MÂLES REPRODUCTEURS

- Ils ne pourront être mis à la reproduction avant leurs 15 mois.
- Il n'y a pas de limite d'âge pour la reproduction. Ils pourront être utilisé aussi longtemps que leur condition physique leur permet de saillir naturellement.
- En cas de vente de saillie, les étalons ne devront être accouplés qu'avec des lices répondant au moins aux PME.

LES CHIOTS

Tous les chiots produits par l'**Éleveur** doivent :

- Être inscrits au LOF (certificat de naissance).
- Être identifiés par puce électronique (carte d'identification ICAD).
- Avoir reçu au minimum le premier vaccin avant de quitter l'élevage.
- Avoir un carnet de santé ou un passeport.
- Être correctement vermifugés.
- Rester à l'élevage jusqu'à 8 semaines minimum.

LES COTATIONS

Le **Club** encourage les éleveurs à mettre en valeur leur travail de sélection à travers la grille de sélection, notamment l'accès aux élites A et B.

Fait à : Le :

Lu et approuvé.

Signature :